

# Enquête sur les ménages et l'environnement, 2015

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le vendredi 16 décembre 2016

---

## Eau potable

En 2015, 69 % des ménages du Canada ont déclaré boire principalement de l'eau du robinet à la maison, ce qui représente une légère hausse par rapport à 2013. Parallèlement, 19 % des ménages canadiens ont indiqué que l'eau embouteillée était le principal type d'eau potable consommée à la maison. Il s'agit d'une baisse par rapport à 23 % en 2013, ce qui poursuit une tendance à la baisse amorcée en 2007, quand le taux était de 30 %.

Les ménages de Terre-Neuve-et-Labrador et du Manitoba (26 % dans chaque cas) étaient les plus susceptibles d'avoir déclaré consommer principalement de l'eau embouteillée à la maison, tandis que ceux de la Colombie-Britannique (85 %) et de l'Île-du-Prince-Édouard (84 %) étaient les plus susceptibles d'avoir surtout consommé de l'eau du robinet.

Dans l'ensemble, 89 % des ménages ont déclaré que la principale source d'eau de leur logement provenait d'un réseau d'alimentation municipal, tandis que 10 % ont déclaré qu'il s'agissait d'une source non municipale, comme un puits privé (9 %) ou de l'eau de surface (1 %). Les ménages de la Saskatchewan (94 %) et de l'Alberta (92 %) étaient les plus susceptibles d'être alimentés en eau par une source municipale, tandis que les ménages de l'Île-du-Prince-Édouard (51 %) et du Nouveau-Brunswick (48 %) étaient les plus susceptibles de prélever leur eau d'une source non municipale.

## Traitement de l'eau potable

Un peu plus de la moitié de tous les ménages (51 %) ont indiqué qu'ils traitaient leur eau potable avant de la consommer. Les pichets avec filtre étaient la méthode de filtration la plus courante, 25 % des ménages ayant déclaré utiliser cette méthode. Les filtres de robinet venaient au deuxième rang, ceux-ci étant utilisés par 18 % des ménages. En 2015, 12 % des ménages ont déclaré faire bouillir l'eau pour la rendre potable.

Les ménages de Terre-Neuve-et-Labrador (65 %) étaient les plus susceptibles de traiter leur eau potable avant de la consommer, tandis que ceux du Québec (39 %) étaient les moins susceptibles de le faire. Un peu plus du quart des ménages de l'Alberta (26 %) ont indiqué traiter l'eau potable au moyen d'un filtre sur le robinet, tandis que 34 % des ménages au Manitoba ont déclaré faire bouillir leur eau pour la rendre potable.

Des avis et des ordres d'ébullition de l'eau sont émis par les services de santé publique ou autres autorités lorsqu'il y a des raisons de s'inquiéter de la qualité de l'eau potable provenant d'une source d'approvisionnement. En 2015, 10 % des ménages du Canada ont déclaré avoir reçu un avis d'ébullition. Les ménages du Manitoba (36 %) étaient les plus susceptibles d'avoir reçu un tel avis. Parmi les ménages qui ont été visés par un avis d'ébullition d'eau, 60 % ont déclaré avoir fait bouillir leur eau en réponse à l'avis, 65 % ont utilisé de l'eau embouteillée au lieu de l'eau du robinet, et 12 % ont filtré l'eau avant de la consommer.

## Ampoules éconergétiques

Les ampoules éconergétiques fournissent de l'éclairage tout en consommant moins d'énergie que les ampoules à incandescence traditionnelles. Les propriétaires peuvent choisir parmi différents types d'ampoules éconergétiques.

En 2015, 88 % des ménages canadiens ont déclaré utiliser au moins un type d'ampoule éconergétique à la maison, un taux qui est resté relativement stable pendant la majeure partie des 10 dernières années. Bien que les ampoules éconergétiques fluorescentes compactes — le type le plus courant d'ampoule éconergétique — soient utilisées par 68 % des ménages, leur popularité a diminué depuis le sommet de 76 % enregistré en 2011.

Pour ce qui est des tubes fluorescents, 39 % des ménages ont déclaré utiliser ce type d'ampoule éconergétique; leur utilisation a donc diminué de manière plus graduelle depuis 2007 (46 %). Par ailleurs, 35 % des ménages ont déclaré utiliser des ampoules halogènes, ce qui est inchangé par rapport aux cycles précédents de l'enquête.



Les ampoules à diodes électroluminescentes (DEL) sont des ampoules à très bon rendement énergétique qui sont devenues de plus en plus populaires au cours des dernières années aussi bien pour un usage ordinaire qu'en guise d'ampoules de Noël.

En 2015, la proportion de ménages ayant déclaré utiliser des ampoules à DEL (à l'exclusion des ampoules de Noël) s'est élevée à 30 %, c'est-à-dire qu'elle a doublé par rapport à 2013 (14 %) et a plus que quadruplé par rapport à 2009 (7 %). La proportion de ménages ayant déclaré utiliser des ampoules de Noël à DEL se situait à 41 %, un chiffre qui était inchangé par rapport à 2013.

## Connaissance du radon

Le radon est un gaz naturel incolore, inodore et sans goût qui a tendance à s'accumuler dans les sous-sols et les vides sanitaires. Après l'usage du tabac, il est la deuxième cause du cancer du poumon au Canada. En 2015, 55 % des ménages canadiens ont déclaré avoir entendu parler du radon, ce qui représente une hausse par rapport à 45 % en 2013. De ce nombre, 59 % ont pu sélectionner, à partir d'une liste d'énoncés, celui qui décrivait le mieux le radon, ce qui constitue une hausse par rapport à 53 % en 2013. En revanche, 31 % ont choisi une mauvaise description; il s'agit d'une baisse par rapport à 37 % en 2013. Le reste des répondants avaient seulement entendu le terme.

### Note aux lecteurs

*L'Enquête sur les ménages et l'environnement (EME) vise à obtenir auprès des ménages canadiens des renseignements à propos de leurs activités et de leurs comportements à l'égard de l'environnement. L'enquête porte sur un vaste éventail de sujets, comme la consommation et la conservation d'eau et d'énergie, les produits dangereux utilisés à la maison, ainsi que les interactions du ménage avec la nature. Les gouvernements s'appuient sur les données de l'enquête pour orienter les politiques et les programmes, les chercheurs s'en servent pour en savoir davantage sur les Canadiens, tandis que les particuliers les utilisent pour voir comment ils se comparent au reste du pays.*

*L'EME de 2015 a été menée auprès d'environ 22 000 ménages.*

*La population cible de l'EME de 2015 se composait des ménages au Canada, sauf les ménages situés au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, les ménages situés dans des réserves et autres peuplements autochtones des provinces et les ménages composés entièrement de membres à temps plein des Forces armées canadiennes. Les établissements et les ménages de certaines régions éloignées étaient également exclus.*

*Réalisée pour la première fois en 1991, l'EME a été menée par la suite en 1994, 2006, 2007, 2009, 2011, 2013 et 2015. Certaines variables environnementales du premier cycle sont mesurées encore aujourd'hui, mais un grand nombre de nouveaux thèmes ont été ajoutés au fil des ans.*

Données offertes dans CANSIM : tableaux [153-0059](#), [153-0060](#), [153-0062](#), [153-0063](#), [153-0098](#), [153-0104](#), [153-0123](#) et [153-0166](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [3881](#).

Le CD-ROM *Enquête sur les ménages et l'environnement : fichier de microdonnées à grande diffusion*, 2015 ([16M0001X](#)), est maintenant accessible.

Le feuillet d'information « [Connaissance du radon au Canada](#) », qui fait partie de la publication *Feuillets d'information de l'enviro* ([16-508-X](#)), est également accessible.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 ([STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca)).